



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
SAÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 07 mai 2021

### Actualités sur le déploiement du plan de relance en Haute-Saône

Le gouvernement a lancé, le 3 septembre 2020, un plan de relance historique de 100 milliards d'euros pour stimuler l'économie et faire la « France de demain ». Inscrit dans la continuité des mesures de soutien lancées dès le début de la crise de la Covid-19, ce plan vise à transformer l'économie et créer de nouveaux emplois. Il est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. Il repose sur trois piliers : la **transition énergétique**, la **compétitivité** et la **cohésion**, et a une dimension toute à la fois massive et concrète au profit tant des industriels, que des associations ou des particuliers.

- **La transition écologique**

Décarbonation de l'industrie : l'État soutient le projet de chaudière biomasse de l'entreprise Deschaseaux avec une aide de **484 000 euros**.

Depuis 2020, **507 primes à la conversion** et **227 bonus électriques** ont été versés et **832 particuliers** qui ont bénéficié de Ma Prime Rénov pour un montant de **1,6 millions d'euros** ce qui leur a permis de réaliser 3,9 millions d'euros de travaux pour réduire l'empreinte carbone de leur logement.

Agriculture : l'entreprise **Sylv'Adopt** a bénéficié d'une aide de **5 731 euros** au titre de l'appel à projets « **Investissements productifs dans la filière graines et plants** », qui s'inscrit dans le plan de reboisement des forêts françaises et de soutien à la filière bois, doté de 200 millions d'euros. 8 projets ont également été retenus pour un montant total de **109 799 euros** d'aides sur l'appel à projet **protéines végétales**.



Modernisation des abattoirs : deux projets ont été retenus en Haute-Saône et vont être financés par France Relance pour un total **176 563 euros**.

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12  
Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  

**1,2 millions d'euros** mobilisés dans 16 projets de rénovation des bâtiments publics en Haute-Saône.

**22 projets des collectivités** financés à travers la **DSIL 2020** (dotation de soutien à l'investissement local) exceptionnelle pour un montant de **3,73 millions**. Par exemple, le plan a financé en Haute-Saône la réhabilitation d'un ancien bâtiment en école départementale de musique et halle couverte à Gray, la réfection d'un gymnase à Lure, la rénovation thermique d'un complexe multi-activités à Vaivre-et-Montoille ou encore la réhabilitation de l'ancien bâtiment de la délégation militaire dans l'agglomération de Vesoul.

- **La compétitivité de l'économie française**

Fonds pour la modernisation du secteur automobile : **des entreprises Haut-saônoises** (Gaussin, Pyle Industrie et Pro Inject auto) bénéficient d'aides de l'État pour un total de **3,13 millions d'euros**.

Soutien à l'investissement industriel dans les territoires : **des entreprises** (Vetoquinol SA, Bois Factory 70, SAHGEV, Soprofen Industrie et Bazin), recevront au total **3,5 millions d'euros** pour près de 40 millions d'investissements, notamment Bois Factory (800 000 euros de subventions), qui pourra développer sa propre usine de production de bois de chauffage.

Appel à projet « Résilience » : l'entreprise **Crossject** à Arc-les-Gray, qui grâce à une aide de **1,5 million d'euros** (investissement global de 7,5 millions d'euros).

Aides fiscales en faveur des entreprises : baisse des impôts de production de **23,5 millions d'euros** pour **2 096 entreprises** du département, dont plus de 40 % pour le secteur industriel.

Tourisme et préservation du patrimoine culturel : le **Château de Ray-sur-Saône**, propriété du Conseil départemental, bénéficiera de **531 000 euros** de l'État afin d'être rénové.

- **Le renforcement de la cohésion sociale**

Lutte contre la pauvreté : **3 associations Haut-Saônoises** (Les Restaurants du Cœur, APF France Handicap et l'antenne de la Banque alimentaire à Vesoul) ont reçu un soutien d'un montant total de **124 000 euros** pour renforcer leurs actions au plus près du terrain.

Aides aux jeunes : plus de **2 230 jeunes ont bénéficié du « plan jeunes »** depuis 2020 à travers plusieurs dispositifs adaptés à leurs besoins, dont **905 aides versées pour l'embauche des jeunes**, **1 263 contrats d'apprentissage** ayant bénéficié de l'aide exceptionnelle « Relance » et **226 jeunes** entrés en CIE (contrats initiative emploi) et PEC (parcours emploi compétences).



**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  

Les informations relatives au plan de relance sont relayées sur le site internet de la préfecture de la Haute-Saône <https://www.haute-saone.gouv.fr/Actualites/France-Relance> et un tableau de bord est disponible sur le site du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance>.

- **Les appels à projet en cours**

- Le guichet industrie du futur : Le guichet industrie du futur soutient un ensemble de transformations des systèmes de production introduites par les nouvelles technologies. Cette mesure vise à soutenir la montée en gamme des PME et ETI industrielles par la diffusion du numérique et l'adoption des nouvelles technologies.

Délai de dépôt des dossiers: du **3 mai au 30 juin 2021** (dépôt des dossiers en ligne <https://portail-aide-industrie-futur.asp-public.fr> )

- Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires : financement de projets de développement et de relocalisation industrielle pour les territoires. Les équipes de la préfecture de région, du conseil régional et de Bpifrance se tiennent à la disposition des porteurs des projets.

Dépôt de dossier possible **jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021**.

- Fonds décarbonation de l'industrie : Il s'agit d'une aide à l'investissement pour la décarbonation des procédés destinées aux entreprises du secteur de l'industrie souhaitant investir dans la décarbonation de leur outil de production, pour des investissements de plus de 3 M €.

Délai de dépôt des dossiers : du **11 mars 2021 - 15:57 au 17 mai 2021 - 15:00** - Heure de Paris

- Tremplin pour la transition écologique des PME : accéder à des aides forfaitaires dans tous les domaines de la transition écologique. Les projets peuvent concerner l'acquisition de véhicules électriques, d'équipements de réduction et de gestion des déchets, l'accompagnement de travaux ambitieux de rénovation des bâtiments, des études sur les émissions de gaz à effet de serre et les stratégies climat des entreprises...

Plus d'information sur le site <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

Dépôt de dossier possible **jusqu'au 30 juin 2021**.

- Le Fonds Tourisme Durable : l'objectif est de soutenir, via des aides financières, des opérateurs du tourisme dans leur démarche vers un tourisme durable en priorité dans les territoires ruraux.

Délai de dépôt des dossiers : du **7 avril 2021 - 23:02 au 14 juin 2021 - 16:00** - Heure de Paris

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70 